

**Le président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) tiendra un meeting en France le 01er février prochain. Mais en face de lui, il devra affronter la Brigade anti BAS. Ce mouvement entend à son tour faire obstacle au meeting du MRC à l'exemple du comportement des membres de Brigade Anti-Sardinard (BAS).**

La Brigade anti BAS entend empêcher Maurice Kamto de tenir son meeting de Paris, le 01er février 2020. Selon les membres de ce mouvement, la BAS n'a cessé d'humilier le Président de la République camerounais au cours de ses voyages à l'étranger. Notamment à Genève en juin 2019, à Lyon et à Paris respectivement en octobre et novembre de la même année.

### **Saccage des institutions républicaines**

«La BAS a déchiré, brûlé et piétiné le drapeau, cassé les ambassades et a perturbé les séjours du Chef de l'État camerounais, son excellence monsieur Paul Biya, Président de la République démocratiquement élu», regrette la Brigade Anti BAS, dans un communiqué publié le 8 janvier 2020.

### **Objectifs de la Brigade anti-BAS**

Son président, Emmanuel Mbombog Mbog Matip dit vouloir faire savoir aux yeux du monde que c'est Paul Biya qui est le Président légitiment élu au Cameroun. En effet, il exige des excuses nationales de la BAS, mouvement qu'il présente comme ayant été fondé par Maurice Kamto. En cas de non observation de cette exigence, «le meeting de Maurice Kamto sera perturbé le 1er février 2020 à Paris par les patriotes, les nationalistes et les républicains de la diaspora».

### **La leçon à infliger à Maurice Kamto**

Ce sera aussi l'occasion pour l'opposant, de «savoir ce que son excellence Paul Biya ressent quand la BAS a souvent perturbé ses séjours en tant que Chef de l'État et Président de la République du Cameroun démocratiquement élu», souligne le communiqué. Si les militants de la BAS ne présentent pas leur méa-culpa, nul doute que Maurice Kamto va essuyer une grosse honte le 01er février prochain à Paris. «Qui crache en l'air, reçoit par nez», on ne le dira jamais assez.

**Avec ActuCameroun**

---